



Cadre de Coopération du G8 pour l'appui à

# La « Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition » au Bénin



Irene Witcomb/IFPRI/ITC/IDG

**NEW ALLIANCE**  
for Food Security & Nutrition

**Cadre de Coopération du G8 à l'appui de la**  
**« Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition » au Bénin**

Quatre ans après le Sommet du G8 à l'Aquila, en Italie, la communauté internationale a reconnu l'importance de la sécurité alimentaire pour le développement, la croissance économique inclusive et la dignité de tous les êtres humains, hommes et femmes. C'est pourquoi les États membres du G8 se félicitent du succès du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) qui a prouvé le sens de l'appropriation et du leadership africain, de même que son appel au renforcement des investissements publics et privés dans l'agriculture et du désir de bâtir sur les progrès accomplis par les gouvernements africains en faveur de la promotion d'une vision pour le développement agricole en Afrique.

Au Bénin, la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP) élaborée pour la période 2011-2015 a pour ambition d'intensifier la croissance économique afin d'accélérer la marche vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). L'objectif global de la SCRP 2011-2015 est l'amélioration des conditions de vie de la population. Le Gouvernement est déterminé à accélérer les réformes afin de diversifier l'économie et de relever le taux de croissance à 7,5%, à l'horizon 2015<sup>1</sup>. L'un des pôles de croissance prioritaires retenus est le secteur agricole avec pour finalité la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) élaboré et adopté en 2011 de manière participative, avec l'implication de toutes les catégories d'acteurs du sous-secteur alimentation et nutrition, s'inscrit dans la réalisation de la vision de « *faire du Bénin une puissance agricole dynamique à l'horizon 2015, compétitive, respectueuse de l'environnement et créatrice de richesse et répondant aux besoins de développement économique et social de la population* ».

L'objectif global du PSRSA est d' : « Améliorer les performances de l'agriculture béninoise, pour la rendre capable d'assurer de façon durable la souveraineté alimentaire de la population et de contribuer au développement économique et social du Bénin, à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et à la réduction de la pauvreté ».

Le partenariat public-privé pour le développement agricole constitue un principe directeur essentiel qui régit la mise en œuvre du PSRSA. Ainsi, un Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) a été élaboré. Le PSRSA met l'accent sur le développement de 13 filières agricoles.

Dans le secteur de l'alimentation et de la nutrition, les réformes engagées en 2007 ont abouti à l'élaboration du Plan Stratégique de Développement de l'Alimentation et de la Nutrition (PSDAN) et son Programme National d'Alimentation et de Nutrition Axé sur les Résultats (PANAR) avec pour cadre de coordination et d'animation le Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition (CAN) sous la présidence du Président de la République.

---

<sup>1</sup> République du Bénin (2011) : Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP 2011 -2015).

L'objectif global poursuivi est le repositionnement de la nutrition au cœur du développement pour plus de visibilité du sous-secteur dans sa contribution à la création de la richesse et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Tous les documents stratégiques susmentionnés ont impliqué la participation active de tous les acteurs notamment le secteur public, les collectivités locales, les organisations professionnelles agricoles, les institutions de recherche et de formation académique, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), la société civile et le secteur privé.

Ce modèle de collaboration inclusive, le Gouvernement du Bénin et les pays membres du G8, s'engagent ensemble à le poursuivre dans le cadre de «La nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition», afin d'accroître l'investissement privé dans le domaine agricole, encourager l'innovation, assurer la durabilité des résultats en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, créer la richesse et éliminer la faim.

En tant que partenaires, les parties s'engagent mutuellement aux principes et actions ci-après :

### **Appui au Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole et au Plan Stratégique de Développement de l'Alimentation et de la Nutrition**

Les États membres du G8, conformément aux engagements pris à l'Aquila, réaffirment leur intention d'aligner leur soutien financier et technique dans le secteur de l'agriculture sur : (1) les priorités du PSRSA et de son PNIA, cadre national de mise en œuvre du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA), et (2) au PSDAN et de son Programme National de l'Alimentation et de Nutrition Axé sur les Résultats (PANAR).

Conformément à ce qui précède, les membres du G8 reconnaissent la valeur de la prévisibilité des activités des donateurs, y compris un soutien financier et technique tel qu'énoncé à l'annexe 2.

Les membres du G8 entendent apporter un soutien dans le secteur agricole afin d'accélérer la mise en œuvre du PSRSA/PNIA et du PANAR/PSDAN, notamment grâce à la plate-forme Croissance de l'Afrique (GrowAfrica), dont l'objectif global est de générer davantage d'investissements privés et d'intensifier l'innovation. Les membres du G8 souhaitent impliquer les organismes compétents des gouvernements des États membres et de mettre en application des mesures de facilitation appropriées afin d'accélérer les progrès dans les domaines de la finance et des marchés, de la science et la technologie, et de la gestion des risques. Pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, les membres du G8 entendent concentrer leurs ressources clés et d'autres contributions sur des investissements de haute priorité et à fort impact dans le cadre du PNIA et notamment sur le développement des 33 communes du Bénin à risque élevé d'insécurité alimentaire, mais également dans les autres communes où des poches d'insécurité alimentaire existent.

### **Principaux engagements politiques**

Le Bénin est partie prenante des engagements pris par les chefs d'État et de Gouvernement à l'issue des sommets mondiaux de l'alimentation et de la nutrition et du sommet du millénaire pour le développement. Le gouvernement du Bénin entend poursuivre les objectifs de politique énoncés ci-dessous en vue d'instaurer davantage un climat de confiance nationale et internationale du secteur privé afin d'accroître l'investissement agricole de manière significative, avec pour objectif global la réduction de la pauvreté, l'élimination de la faim et de la malnutrition.

La concrétisation de ces engagements passe pour l'essentiel par les actions suivantes : i) l'amélioration du climat des affaires et le dialogue avec les investisseurs locaux et internationaux; ii) la poursuite et la finalisation des réformes structurelles engagées ; iii) l'adoption et la mise en œuvre d'une fiscalité de développement et iv) la facilitation de l'accès au crédit.

En ce qui concerne le secteur agricole, les engagements sont orientés vers : i) la promotion de l'entrepreneuriat agricole et la professionnalisation des acteurs, ii) la mise en œuvre de l'approche « chaîne de valeurs ajoutées » dans la promotion des filières agricoles, iii) l'investissement par l'État et ses partenaires dans la mise en place des infrastructures, logistiques et support de la compétitivité des filières agroalimentaires adaptées et iv) la mise en œuvre de la stratégie de diversification des produits agricoles (annexe 1).

Dans le secteur de l'alimentation et de la nutrition, le gouvernement du Bénin entend : i) renforcer l'institutionnalisation du secteur de l'alimentation et de la nutrition ii) garantir à chaque individu un état nutritionnel satisfaisant à travers la mise en œuvre du Programme National d'Alimentation et de Nutrition Axé sur les Résultats (PANAR).

Le gouvernement du Bénin réaffirme sa volonté de mettre en place les ressources humaines et financières, et les mécanismes de dialogue avec le secteur privé par la mise en œuvre effective des mesures prioritaires issues des recommandations de la Table Ronde Dialogue Public/Privé, les agriculteurs et autres parties prenantes, dans une démarche de synergie entre tous les ministères dont la participation est nécessaire pour obtenir des résultats tangibles et durables, sur le bien-être des populations.

### **Engagements du secteur privé**

Étant donné la nécessité de travailler dans le cadre de partenariats appropriés pour la réalisation des objectifs fixés dans le PNIA et le PANAR, les producteurs et leurs organisations, le secteur privé et les organisations de la société civile s'engagent à collaborer efficacement avec le gouvernement pour la mise en place d'actions et d'initiatives qui auront un impact considérable sur la réduction de la pauvreté dans le pays et l'amélioration de l'état nutritionnel de la population. De façon spécifique, des représentants du secteur privé ont indiqué leur intention d'investir dans le secteur agricole, de l'alimentation et de la nutrition au Bénin par le biais de lettres d'intention dûment signées (annexe 3). Ils ont également exprimé leur intention de participer et de contribuer à des mécanismes de consultations globales, inclusives et durables entre eux et le gouvernement.

### **Responsabilités partagées**

Les membres du G8, le gouvernement du Bénin et le secteur privé confirment leur intention de prendre en compte les directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux eaux et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale adoptées par le comité de la sécurité alimentaire mondiale en mai 2012, ainsi que les Principes pour un Investissement Agricole Responsable (PRAI) produits par plusieurs organisations internationales et approuvés, entre autres, par le G8 et le G20, qui font l'objet d'un processus de consultation. En outre, ils ont l'intention d'œuvrer de concert à l'élaboration de programmes pilotes de mise en œuvre des Directives volontaires et des PRAI au Bénin.

## **Coordination et collaboration**

Reconnaissant les rôles et responsabilités qui sont les leurs dans la mise en œuvre et le suivi – évaluation du PNIA, les membres du G8 entendent coordonner leurs efforts pour renforcer leur efficacité. Le chef de file du processus d'élaboration du Cadre de Coopération est la République Fédérale d'Allemagne. Quant à la mise en œuvre, afin de ne pas créer de dispositifs parallèles, le chef de file au Bénin sera le Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition (CAN) qui<sup>2</sup>, a entre autre pour mission d'assurer la coordination des actions liées à l'alimentation et à la nutrition. Les pays G8, y inclus l'Allemagne, sont disponibles accompagner dans ce sens. À ce titre, le CAN coordonnera les interventions de tous les cadres de concertation des partenaires de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (groupe thématique alimentation, nutrition et sécurité alimentaire – GTANSA) et de la plateforme des partenaires techniques et financiers SUN au Bénin. Le G8 et le gouvernement du Bénin encouragent la participation d'autres pays et partenaires pour collaborer à la mise en œuvre.

## **Résultats**

Conformément à l'objectif de la Nouvelle Alliance d'améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel en aidant quelques 50 millions de personnes en Afrique sub-saharienne à sortir de la pauvreté d'ici à 2022, les participants souhaitent que leurs actions combinées au Bénin aident neuf cent soixante-douze mille (972 000) personnes en insécurité alimentaire et nutritionnel (soit 12% des ménages) et un million quarante-huit mille (1 048 000) personnes à risque d'insécurité alimentaire et nutritionnel (soit 13,2% des ménages) à sortir de la pauvreté.

## **Redevabilité mutuelle**

Les membres du G8, le gouvernement du Bénin et le secteur privé ont l'intention de procéder à une évaluation de leur performance dans le cadre du présent document par le biais d'un processus d'évaluation annuelle réalisé dans le contexte plus large de l'évaluation sectorielle conjointe du PNIA avec les donateurs du PDDAA. Ces participants ont l'intention, en particulier, d'examiner les progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs déterminés conjointement, sur la base de critères de contribution à la réalisation du PNIA et du PANAR. Il s'agira : (1) des progrès vers la réalisation de l'objectif de réduction de la pauvreté ; (2) des engagements des membres du G8 d'aligner leurs investissements agricoles sur le PNIA et le PANAR; (3) des progrès du gouvernement dans la mise en œuvre de ses engagements politiques, et l'implication du secteur privé et ; (4) les engagements d'investissement du secteur privé.

L'évaluation tiendra également compte des responsabilités partagées relatives aux directives volontaires et aux PRAI<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Au terme du Décret N° 2009-245 du 09 juin 2009,

<sup>3</sup> Principes pour un Investissement Agricole Responsable Agricole qui respecte les droits à la terre, les moyens de subsistance et les ressources

## Annexe 1: Engagements politiques clés du gouvernement du Bénin

### Indicateurs stratégiques

- ❖ Taux des investissements privés dans le secteur agricole s'est accru<sup>4</sup>
- ❖ Niveau de production des cultures ciblées par le PNIA s'est accru<sup>5</sup>
- ❖ % des femmes ayant accès aux facteurs de productions et aux prises de décisions dans le secteur agricole a augmenté<sup>6</sup>
- ❖ Pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition chronique a diminué<sup>7</sup>

Objectifs	Cadre d'actions politiques	Échéancier
<b>I. Promouvoir les investissements privés et l'entrepreneuriat agricole respectueux de l'environnement</b>	1) Mettre en œuvre les résultats des travaux du Comité chargé de la mise en œuvre des recommandations de la Table Ronde dialogue secteur public-secteur privé	Déc. 2013
	2) Réviser le code des investissements pour le rendre favorable à la promotion du secteur agricole.	Déc. 2014
	3) Réviser les dispositions fiscales, législatives et réglementaires pour les rendre incitatives et favorables aux investissements dans le secteur agricole.	
	4) Réaliser des aménagements hydro-agricoles adaptés aux changements climatiques et aux spéculations (riz : 5 000 ha, maïs : 50 000 ha, ananas : 500 ha, cultures maraîchères : 1500 ha)	2013-2018
	5) Réaliser les étangs et enclos piscicoles (1600 étangs piscicoles, 2190 enclos piscicoles)	
	6) Finaliser et mettre en œuvre un plan d'action environnemental pour le secteur agricole	Déc. 2014
	7) Améliorer le système de tarification électrique	
	8) Réduire le délai de branchement électrique	

<sup>4</sup> Valeur de référence 2012 : 11,7% ; cf. Rapport de performance du secteur agricole, gestion 2012

<sup>5</sup> Valeurs de référence cf. Rapport de performance du secteur agricole, gestion 2012

<sup>6</sup> Valeur de référence ; de facteurs : 34,26% en 2008 et de prise de décisions : 40,28% en 2000. cf MAEP/DPP/PADSA II Études de référence de base de l'indicateur 105

<sup>7</sup> Valeurs de référence en 2010 : 35% [garçons] et 28,6% [filles] ; cf. EMICoV 2010



<b>II. Faciliter l'accès aux marchés</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Élaborer et mettre en œuvre un programme conjoint public-privé de mise en œuvre des composantes « Transformation » et « Accès aux marchés » du PNIA.</li> <li>2) Mettre en application les directives de l'UEMOA en matière d'exonération de TVA sur certains produits agro-alimentaires.</li> <li>3) Rendre opérationnel l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) et le Laboratoire Central de Sécurité Sanitaire des Aliments (LCSSA)</li> <li>4) Renforcer le système d'information sur les marchés, les flux et les prix des produits agricoles.</li> <li>5) Développer les infrastructures de transport et de communication</li> </ol>	<p>Déc. 2013</p> <p>Déc. 2013</p> <p>Déc. 2013</p> <p>2013-2016</p>
<b>III. Mettre en place les financements adaptés et accessibles</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Créer et rendre opérationnel le Fonds National de Développement Agricole (FNDA).</li> <li>2) Faciliter la création de la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA).</li> <li>3) Renforcer l'Assurance Mutuelle Agricole du Bénin (AMAB).</li> </ol>	<p>Oct. 2015</p> <p>Déc. 2015</p> <p>Oct. 2015</p>
<b>IV. Faciliter l'accès et l'utilisation sécurisée de la terre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Étendre l'élaboration de plans fonciers ruraux sur toute l'étendue du territoire national.</li> <li>2) Mettre en place un système d'information fiable sur le foncier rural.</li> </ol>	<p>Déc. 2018</p> <p>Déc. 2013</p>
<b>V. Renforcer l'autonomisation économique des femmes dans le secteur agricole et rural</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Élaborer et mettre en place un système d'information et de communication sur le genre pour un changement de comportement dans le secteur agricole et rural.</li> <li>2) Améliorer la prise en compte du genre dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets/programmes et actions dans le secteur agricole.</li> <li>3) Mettre en place des mesures rendant effectives l'égalité et l'équité entre homme et femme dans l'accès à la formation, à l'alphabétisation et aux structures de prise de décision dans le secteur agricole.</li> </ol>	<p>Juin 2014</p> <p>Déc. 2014</p> <p>Déc. 2013</p>
<b>VI. Améliorer l'état nutritionnel des populations</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Garantir un état nutritionnel satisfaisant à travers la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments (système d'alerte précoce, éducation et de surveillance, promotion d'aliments de haute valeur nutritive).</li> <li>2) Consolider les acquis et renforcer la stratégie d'iodation universelle du sel.</li> <li>3) Renforcer les capacités du Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition (CAN) et l'évolution du Bénin dans le mouvement SUN.</li> </ol>	<p>Juin 2014</p> <p>Déc. 2014</p> <p>Déc. 2013</p>

## **Annexe 2 : Intentions de financement des membres du G8 et d'autres entités**

Les Membres du G8 expriment leurs intentions d'appuyer les plans d'investissement PDDAA du PNIA du Bénin et les objectifs de la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition à travers leurs programmes d'appui. Le taux de change considéré est de 1 EUR pour 1,3 USD.

### **ALLEMAGNE**

Financement engagé : 2013-2016 : 14,3 millions EUR (18,6 millions USD)

Financement additionnel : L'Allemagne a l'intention d'augmenter substantiellement ses engagements dans le domaine de l'agriculture, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (engagements qui seront pris au cours des négociations intergouvernementales de septembre 2013)

### **ETATS-UNIS D'AMERIQUE**

Financement engagé : 2013 – 2014 : 1,54 millions EUR (2,0 millions USD)

Les contributions des années fiscales 2013 et 2014 sont basées sur la requête budgétaire du Président au Congrès et sous réserve de la disponibilité des fonds.

Financement additionnel : 2015 – 2016 : Dû aux procédures budgétaires du Gouvernement des Etats Unis, les engagements pour 2015-2016 ne peuvent pas être communiqués actuellement.

### **FRANCE**

Financement engagé : 2013 – 2015 : 5,8 millions EUR (7,5 millions USD)

Les contributions dans le secteur de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, du développement rural et de la nutrition sont sous réserve de la disponibilité des fonds, de la demande des gouvernements ainsi que des entreprises concernées et de la confirmation des engagements de l'ensemble des parties prenantes et pourraient atteindre les montants suivants :

Financement additionnel : 2014 – 2018 : 12 millions EUR (15,6 millions USD)

### **JAPON**

Financement additionnel : 2013 - 2016 : 181 millions YPJ (2,0 millions USD)

### **UNION EUROPEENNE**

Programmes engagés : 2013-2016 : 15 millions EUR (19,5 millions USD)

### **BELGIQUE**

Programmes engagés : 2013-2015 : 15,9 millions EUR (20,7 millions USD)

Financement additionnel : 2013-2017 : 24 millions EUR (31,2 millions USD)

### **PAYS-BAS**

Programmes engagés : 2013-2015 : 5,9 millions EUR (7,7 millions USD)

Financement additionnel : 2013-2017 : 10,7 millions EUR (13,9 millions USD)





## **SUISSE**

Programmes engagés :	2013-2016 : 1,4 millions EUR (1,8 millions USD)
Financement additionnel :	2013-2017 : 25,4 millions EUR (33 millions USD)



### Annexe 3 : Présentation des intentions du secteur privé dans le secteur agricole

Fin mai 2013, 24 sociétés et entreprises potentielles ont exprimé leurs intérêts d'investissement et signé les « lettres d'intention » démontrant ainsi leur volonté d'adhésion à « la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition ». Le volume total des intentions représente approximativement 193 milliards de FCFA soit 386 millions US\$ et impactera 365.000 personnes sur les 3 années à venir.

**Tableau 1 : Liste des entreprises ayant signé une lettre d'intention**

Entreprises Béninoises	Entreprises Internationales
1. Agrisatch SA	Cashew ACI <sup>8</sup>
2. Agro Espace	
3. Antemana	COMPACI <sup>9</sup>
4. BENIN EMBALLAGES	
5. CANNA-JP	
6. ETD	
7. ETS FERME GBEMAWONMEDE	
8. Ferme ADJEHODA	
9. Fondation Tonon	
10. Fludor SA	
11. Groupe Tunde	
12. ICA GIE	
13. NAD & Co Industry	
14. ORA Bank	
15. Pépité d'Or	
16. Royal fish	
17. SODECO SA	
18. SOTRACOM	
19. SWCM SA	
20. SWCM AGRO Trading Sarl	
21. SHB Huileries	
22. LES FRUITS TILLOU	

Les filières et chaînes de valeurs touchées sont : aviculture, pisciculture, palmeraie, huileries, anacarde, beurre de karité, manioc, maïs, coton, ananas, jus de fruit, cultures maraîchères, conserverie et farines infantiles.

<sup>8</sup> Initiative privée-publique African Cashew Initiative – ACI

<sup>9</sup> Initiative privée-publique Competitive African Cotton Initiative – COMPACI



## Présentation sommaire des entreprises :

**Agrisatch**, fondée en 2004, est une filiale de production avicole du groupe agro-alimentaire du CDPA (Comptoir de distribution de produits alimentaires). Créé en 1988, le CDPA, après 18 mois d'expérimentation de l'activité en établissement, devient une société à Responsabilité Limitée (Sarl) avec aujourd'hui, avec un effectif de plus de 350 employés et un chiffre d'affaires d'environ 30 milliards de francs CFA.

Agrisatch est l'unité de production avicole (viande de volaille et œuf) du Groupe agroalimentaire CDPA-Agrisatch-SBB. Agrisatch est l'une des principales entreprises agro-industrielles de production avicole au Bénin avec une production annuelle de 30 millions d'œufs et 75 tonnes de viande de volaille qui a coûté plus de trois milliards de FCFA. Le complexe emploie actuellement un effectif de soixante (60) personnes au service du site, sans toutefois compter la centaine d'occasionnels et de multiples emplois induits.

La société Agrisatch va grandir et le prêt d'environ 10 millions d'Euros (Proparco et du belge BIO) permettra de doubler les capacités industrielles de l'entreprise. Bâti sur 25 hectares clôturés pour des raisons de biosécurité, le Complexe industriel avicole de Tori est divisé en trois compartiments : la zone pondeuse, la zone poussinière et l'usine de fabrication d'aliments pour volaille.

**AGRO Espace**, est une entreprise béninoise fondée en 1998 qui transforme les fruits en jus de fruit naturel, surtout l'ananas. Ce jus est, outre la consommation nationale, exporté actuellement vers le Togo, le Mali, le Nigéria, le Niger, le Burkina Faso et le Sénégal et vendu et commercialisé en bouteille sous la marque « JUNATAS » et « BRAVO STAR ». AGRO Espace emploie actuellement 40 personnes.

La qualité des jus est garantie par les conditions agro climatiques de la culture de l'ananas et selon les études, l'ananas du Bénin est l'un des meilleurs au monde sur le plan organoleptique et donc très recherché sur le marché. De plus, un engouement pour les boissons naturelles au détriment des boissons gazeuses à base de « soda » a commencé par être noté au niveau des habitudes de consommation des populations du Bénin et de la sous-région ouest africaine.

Les quantités produites n'ont pas cessé de croître avec une production hebdomadaire qui a atteint le niveau d'environ 10.000 litres de jus. Cette production est totalement livrée sur le marché local et sous régional ; ce qui a permis de réaménager le cadre de travail et d'acquérir d'autres petits équipements de production plus performants. Malgré cette quantité produite l'offre ne satisfait pas la demande et la technique utilisée en ce moment est semi industrielle qui demande à être modernisée par un processus de production semi automatisé afin de satisfaire une clientèle toujours croissante.

**Antemana**, SARL est créé en 2003. Basé à N'Dali, son unité semi-industrielle de transformation des amandes de karité en beurre, fait travailler quelques 3.000 femmes réunies en groupements. La société s'investit dans la valorisation et la mise en marché du karité et dispose de 12 employés. D'un chiffre d'affaires de 49 millions en 2012 avec une production de 50 Tonnes de beurre de karité, la société assure diverses fonctions dans la filière telles que : l'appui à l'organisation des groupements de femmes transformatrices, la facilitation d'accès aux marchés plus rémunérateurs, l'assurance qualité, etc. La spécialité de Antemana est la mise en marché d'un produit fini de qualité qui est commercialisé tant sur le marché national que sur les marchés de l'Union Européenne, de l'Amérique et du Canada. Aujourd'hui, ANTEMANA est une entreprise



exportatrice de beurre de karité qui bénéficie de la certification ASBI (American Shea Butter Institute).

En qualité de société leader dans la chaîne de valeur beurre de karité écologique et naturel, Antemana entend diversifier ses produits et accroître sa capacité de production afin de satisfaire à la demande potentielle. Antemana s'engage à investir dans les années à venir sur l'acquisition d'équipements plus performants et la construction d'infrastructures conformes aux exigences de qualité.

**BENIN EMBALLAGES**, est une entreprise spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'emballages plastiques destinées à l'usage alimentaire, tels que préformes PET, Bouteilles PET, bouchons, bidons, pots et cartons. À ce jour, BENIN EMBALLAGES dispose d'une unité de production avec deux (02) machines à injection et d'une souffleuse. La société emploie à ce jour 12 salariés et des commerciaux en free-lance.

Avec un chiffre d'affaire moyen d'environ 548.000000 (Cinq cent quarante-huit millions) francs CFA, elle réalise pour juillet 2013, une acquisition de moules de divers design d'une valeur de 84.000.000 (quatre-vingt-quatre millions) F CFA. Avec cette acquisition, son chiffre d'affaire connaîtra une croissance d'environ 35% au cours des 12 (douze) mois. Les investissements complémentaires en prévision permettront de produire tous les types d'emballages et contenants utiles pour les producteurs et les transformateurs afin de mieux valoriser leurs produits.

**CANNA-JP**, est une association loi 1901 « l'association harmoniste du Dahomey » fondée par Jean PLIYA à Cotonou en 1971 et assisté par un conseil de direction de 9 personnes. Cette association est devenue le Centre Africain De Narturothérapie et de Nutrition Appliquée composé de plus d'une centaine de membres sympathisants et bénévoles.

L'objectif de CANNA est l'information sur la bonne nutrition, la prévention par une alimentation de santé, et de lutte contre la malnutrition chronique, et le double fardeau nutritionnel (dénutrition et surcharge pondérale), la formation continue et la sécurité sanitaire et le développement humain.

Associant dans la mesure de ses moyens la théorie à la pratique, LE CANNA-JP a comme activité : 1) des cours de formation en naturothérapeute à de nombreuses générations de cadres béninois volontaires engagés ; 2) des démonstrations culinaires aux familles en associant les femmes aux voies de la conquête de la santé par des cours de cuisine, et les enfants avec des sorties pédagogiques dans la nature ; 3) la gestion d'une boutique de distribution de produits diététiques et 4) l'animation d'émissions radiophoniques et télévisuelles d'information, d'éducation et de sensibilisation sur l'alimentation saine.

**ETD**, est une organisation non gouvernementale spécialisée dans la promotion d'initiative entrepreneuriale dans le domaine agricole. Les ressources utilisées à cet effet, sont issues de financement de partenaires au développement notamment l'Union Européenne, l'Agence Française au Développement et des fondations. ETD facilite la mise en place d'entreprises agroalimentaires de type ESOP (Entreprises de Services et Organisations de Producteurs) à travers le renforcement des capacités des exploitants agricoles, la sélection et la formation d'entrepreneurs en zone rurale, la fourniture de services financiers et non financiers et la promotion des produits locaux issus de l'agriculture familiale.

Les entreprises ont transformé et commercialisé 710 tonnes de produits finis (riz, soja, miel) pour un chiffre d'affaires 420 millions de francs CFA et 42 salariés travaillent dans ces entreprises



**ETS ferme Gbèmawonmédé**, a été créé en 1985 à partir d'une plantation de 10 hectares de palmiers à huile. Au fil des années, la superficie plantée en palmiers à huile a été portée à ce jour à 280 hectares dont 240 en production avec un rendement de 10 tonnes à l'hectare et 40 hectares de cultures annuelles (essentiellement du maïs et du manioc). D'un chiffre d'affaires annuel d'environ 400 millions de F CFA, l'entreprise emploie plus de 80 personnes.

Les principales activités de la ferme sont axées sur la production de plants de palmier sélectionnés et la production d'huile de palme et d'huile palmiste. Le procédé actuel de transformation d'une capacité de 20 T de régimes par jour veut être amélioré et porté à 30 T de régimes par jour.

**Ferme ADJEHODA**, est un complexe agropastoral située à Grand-Popo. Elle est pendant longtemps spécialisée dans la production maraîchère avec un chiffre d'affaire annuel moyen de 350 000 000 F CFA sur les trois dernières années, avec 8 emplois permanents, et allant jusqu'à 150 emplois en pleine saison. Depuis 2011, elle est dans un processus de diversification de ses activités et s'engage à travailler en partenariat avec respectivement le gouvernement, les Partenaires au Développement et les autres acteurs pour accroître les investissements.

**Fondation Tonon**, est créée en 2010 et met en œuvre le Centre de Recherche et d'Incubation Aquacole et des installations de production d'alevins et de poissons marchands.

Le centre de formation est actuellement opérationnel et comprend un laboratoire, deux unités de production électrique de 110 KVA, un bloc administratif, une unité de formation avec dortoirs de 30 places, un restaurant et 5 salles polyvalentes de formation. Les alevins pour la vente et les unités de grossissement sont intégralement produits sur le site.

Les unités de production de poissons marchands écoulent 475 Tonnes/an sur le marché national. Nos investissements futurs visent à augmenter l'offre en réduisant de 20 000 (vingt mille) tonnes les importations de poissons et la production de cultures de contre-saison. En termes d'effets, les productions de grossissement induites par le centre à travers les étangs de grossissement et bacs permettent à 1200 pisciculteurs et 130 revendeurs de poissons d'assurer une activité génératrice de revenu.

Tous ces investissements sont évalués à 4 800 000 000 de FCFA. Aujourd'hui, la réalisation en place est évaluée à 2,422 milliards F CFA sur fonds propres avec un apport de la BOA BENIN de 300 millions sous forme de crédit d'investissement sur 5 ans.

**Fludor-BENIN SA**, Filiale de TGI Group, l'un des leaders de l'industrie agroalimentaire au Nigeria (Chiffre d'Affaires de 800 millions USD), FLUDOR BÉNIN est une importante société de trituration de graines oléagineuses présente au Bénin depuis 1996. Depuis, elle n'a cessé de consolider ses actifs en se diversifiant tout en restant concentrée sur les corps gras. FLUDOR BÉNIN a investi 25 millions USD au Bénin depuis sa fondation et réalise un chiffre d'affaires de 25 Millions USD environ.

Pour consolider et renforcer nos domaines d'affaires, les projets en cours et futurs contribuent à d'une part à diversifier l'offre en produit alimentaire et la création d'emplois nouveaux, et d'autre part aux objectifs nationaux de développement économiques.

#### ANACARDE

- Mise en place d'une unité de transformation d'un coût de 1,5 Millions USD pour permettre la transformation de 7.000 tonnes en produits finis.



Ceci fournira un emploi direct permanent à 450 personnes et un apport significatif de revenus supplémentaires à environ 7000 petits exploitants agricoles.

#### MANIOC

- Mise en place d'une unité de transformation de 100.000 tonnes de manioc. Cette unité d'un coût de 1,0 Million USD, sera un débouché naturel et important pour les agriculteurs béninois qui n'hésiteront pas à accroître les surfaces cultivables et les rendements.

#### KARITE

- Mise en place d'un dispositif d'encadrement des femmes ramasseuses, d'un montant de 200 000 USD, visant à avoir à la fois une meilleure traçabilité et une meilleure qualité des noix. Le projet consiste à mettre en place des programmes de formation et de vulgarisation aux bonnes pratiques de cueillette, de stockage et de séchage qui permettront d'accroître les revenus des femmes en milieu rural.
- Plantation de nouveaux arbres (greffés), avec le soutien de l'État, d'un montant de 10 Millions USD.

#### SOJA

- Renforcement de la filière soja, que nous encadrons depuis plusieurs années.
- Acquisition de 500 hectares de terres destinées à la production de semences certifiées.
- Établissement d'une ferme modèle avec un centre de formation aux techniques agricoles. Le coût du projet est de l'ordre de 2 Millions USD.

**Groupe TUNDE**, TUNDE HOLDING S.A. créée en 2011 avec un capital social de 5 000 000 000 FCFA, est un groupe multi sectoriel basé au Bénin. Elle est présente dans l'imprimerie, l'édition, l'automobile, l'agriculture, les services, la représentation commerciale et la communication. Le groupe est le leader en imprimerie en Afrique de l'Ouest et le représentant exclusif de VOLKSWAGEN au Bénin. Le chiffre d'affaires est de 18,95 milliards FCFA en 2011. La situation du capital social des filiales est de FCFA sept milliards cinq cent vingt millions. Le groupe emploie près de six cent cinquante personnes. Pour le développement de l'agriculture et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ses activités se résument à travers ses deux filiales:

**TUNDE AGRO BUSINESS, S.A** qui vise le développement de l'agro-industrie et la production agricole tant pour les humains que pour les animaux. La société envisage à court terme la création de 530 emplois et à moyen-long terme 10.000 à 20.000 dont 2.000 permanents à travers l'exploitation de 3.000 hectares de productions maraîchères, (tomate, gombo, oignon, ail, piment et aubergine) céréalières de racines et tubercules (maïs, soja et pommes de terre). Le coût prévisionnel global pour la production et la transformation pour les années à venir est estimé à vingt et un milliards cinq cent millions de francs CFA. Ces investissements porteront sur les matériels d'irrigations goutte-à-goutte, les machines agricoles et accessoires de sols, les matériels de calibrage de stockage et de conditionnement, les matériels roulants et frigorifiques, les matériels de traitement de sols, de plants et des récoltes, les matériels de transformation, etc. En outre, la société mettra en place des infrastructures socio-économiques au profit des populations rurales de la zone du projet et avec nos partenaires, il est envisagé de doter les exploitants agricoles de kits d'irrigations, des semences améliorées et des engrais dans l'optique de leur racheter leur production à des prix négociés sans leur racheter leurs terres. Cela contribuera à accroître leurs productivités et faciliter l'écoulement de leurs productions.

**TUNDE AGRIC.TV, S.A.** créée le 01/2013 avec un capital social de 250 millions de FCFA, vise la diffusion télévisuelle des activités du secteur agricole (agriculture, élevage, pêche, foresterie, agriculture-environnement, agriculture-santé). Son budget d'installation est



estimé à environ 700 millions de FCFA et est financé sur fonds propres. Elle contribuera entre autres dans l'information et le renforcement de capacité des agriculteurs à améliorer leur production et la sensibilisation sur les bonnes pratiques agricoles et nutritionnelles. La chaîne émettra sur satellite d'ici deux ans au plus pour atteindre un nombre important d'acteurs agricoles.

**ICA-GIE**, la société est un Groupement d'Intérêt Économique, créé en 1998, composé de 5 sociétés membres. Nos membres-partenaires ont un degré de compétence très élevé dans la filière coton. Les trois sociétés d'égrenage sont : la CCB (Compagnie Cotonnière du Bénin, Kandi), l'**ICB** (Industrie Cotonnière Béninoise, Ouassa-Pehunco) et la **SOCOBE** (Société Cotonnière du Bénin, Bohicon). Deux autres sociétés ont été rachetées en 2008, la **SNC** (Société Cotonnière de Ndali, ex- SODICOT) et **IBECO** (Industrie Béninoise d'Égrenage et de dérivés de Coton, Kétou). De plus, les sociétés **SHB** (Société des Huileries de Bohicon) et **ASTRAL** sont des filiales à 100% du Groupe.

Créées sous la forme juridique de société anonyme, les sociétés du groupement ont pour activité principale l'achat et l'égrenage du coton graine ainsi que l'exportation et la vente des sous-produits du coton à savoir la fibre et les graines d'huilerie et les autres sous-produits. De par sa position de leader au Bénin, cette structure dispose d'une capacité de 140.000 tonnes d'égrenage de coton graine et d'usines installées du Centre au Nord du Bénin.

Elle emploie 150 permanents et près de 1.000 agents saisonniers pour une production par campagne en moyenne de 50.000 Tonnes de fibre et 70.000 tonnes de graines. Le chiffre d'affaires moyen est de 28 milliards de F CFA.

**NAD & Co Industry**, créé en 1997, est une société de négoce et d'exportation des produits agricoles notamment le cajou. En 2011, une unité de transformation, répondant aux normes internationales, est mise en place avec une capacité initiale de 750 tonnes par an pour atteindre, 2.500 tonnes par an d'ici 2015. Elle a créé 216 emplois dès la première année pour atteindre 551 emplois. NAD & CO INDUSTRY achète directement auprès des agriculteurs sans intermédiaires et son processus de transformation, inspiré des systèmes de transformation du cajou d'Inde et du Brésil, est semi-industriel.

Avec les partenaires Technoserve, ACA, Fair Match Support, GTZ, Bill et Melinda Gates Foundation, NAD & CO INDUSTRY réalise 123 millions Francs CFA (2012) pour une production de 40 Tonnes.

**ORABank BENIN**, est une filiale de ORAGROUP détenu majoritairement par le fonds d'investissement américain «*Emerging Capital Partners*», né du rachat en 2009 du l'ex groupe bancaire FINANCIAL BANK. Avec un capital social de 17 135 740 000 F CFA elle est présente au Bénin depuis 25 ans à travers l'ex FINANCIAL BANK, ORABANK BENIN a pour vision à travers ses principes, d'accompagner les opérateurs économiques dans le financement de leurs activités, de leurs croissances et de leurs projets pour un développement durable, permettant la création d'emplois pérennes et contribuant à la lutte contre la pauvreté.

Ainsi, le soutien est décliné en trois points comme présenté ci-après :

1. *Dédier une ligne de crédit de FCFA 2,5 milliards sur les 5 prochaines années, destinée au financement du secteur agricole (financement d'équipements, des matières premières de production et du processus de transformation).*



Cette ligne est destinée à financer la chaîne de valeur du soja, du cajou, du maïs, de la noix de palme, du riz, et de produits maraichers.

C'est une ligne globale de crédit de FCFA 2,5 milliards sur cinq (05) ans avec une limite annuelle d'utilisation de FCFA 500 millions et qui sera divisée en deux parties :

- Une ligne de crédit de FCFA 1,5 milliards destinée au financement d'exploitation (crédit de campagne, achat de matières premières, approvisionnement, etc.)
  - Une ligne de crédit de FCFA 1 milliard destinée au financement d'investissement (achat de matériels et d'équipements, construction de mini usine ou industrie, etc.)
2. *Faciliter l'accès au refinancement des Structures financières décentralisées dont l'objet principal est le financement des acteurs du secteur agricole et de sa chaîne de valeur.*

Elle s'inscrit également dans les catégories retenues à financer par la ligne globale de FCFA 2,5 milliards sur cinq ans. En finançant ces structures, nous nous appuyons sur des interfaces qui maîtrisent au mieux l'environnement financier de certaines localités agricoles. Ce qui peut être un facteur mitigeant du risque d'exposition sur ce segment d'activités.

3. *Soutenir l'État dans sa politique de développement du secteur agricole par des participations à des crédits syndiqués pour ce dernier.*

Ce point concerne essentiellement le financement de la filière coton qui nécessite des capitaux plus importants mais demeure un secteur à forte rentabilité.

**Pépité d'Or**, créée en 2005 s'investit dans la conception, la production et la distribution de produits alimentaires enrichis avec un chiffre d'affaires moyen annuel de 60 millions F CFA. La production des produits alimentaires nutritionnels est à base de soja et de céréales et développe les petits exploitants. L'accroissement sur une période de 2 à 5 ans de la capacité de production de l'unité de transformation en farines infantiles nutritionnelles et vitaminées passe par des investissements totaux estimés à 570 millions et généreront plus de 100 emplois directs et toucheront 1.500 ménages et exploitants agricoles et groupements féminins.

**Royal FISH**, est une société privée de droit béninois qui développe les activités suivantes : (1) production et distribution d'alevins de poisson chat et de tilapia ; (2) production et distribution de poisson chat et tilapia marchands ; (3) initiation et formation à la pisciculture ; fourniture de matériels et équipements de pisciculture et ; (4) prestations liées à la pisciculture comme la conception d'écloserie et projet type de pisciculture, la construction de bassins et d'étangs et le suivi des exploitations de pisciculture.

L'objectif de ROYAL FISH BENIN est de répondre aux préoccupations majeures du pisciculteur et des consommateurs de poisson frais. ROYAL FISH BENIN a donc mis en place un système de production intensif d'alevins. L'écloserie avec ses d'incubateurs, des bassins de stockage, des géniteurs, l'unité d'alevinage, l'unité de pré-grossissement, le système d'alevinage et l'unité de grossissement d'une capacité de production de 220 tonnes. Dans les trois années à venir un investissement complémentaire d'environ 340 Millions de FCFA sera conduit.

**SODECO SA**, est créée en octobre 2008 pour le développement du Coton et est une société à caractère industriel et commercial, née de la privatisation de l'outil industriel de la SONAPRA et exploite dix usines d'égrenage, réparties sur le territoire de la République du Bénin. D'une capacité d'égrenage de 312.500 tonnes de coton graine, soit 53,19% de la capacité nationale existante en République du Bénin, la SODECO est le fruit d'un partenariat Public-Privé.





D'un capital social de F CFA 35 milliards, la SODECO est détenue à raison de 51% par le secteur privé et 49% par l'État béninois. Elle a pour activité principale l'égrenage du coton graine, la transformation et la commercialisation des produits et sous-produits du coton graine, notamment la fibre et la graine de coton d'une part et la contribution au développement durable de la production de coton d'autre part.

Les chiffres d'affaires réalisés fluctuent avec les productions soit de F CFA 47 milliards en 2012 et de 31 milliards F CFA en 2011.

**SOTRACOM SA** fabrique des produits laitiers depuis l'an 2000, sous la marque YAOURT HOLLANDAIS, présent au Bénin, au Togo, au Niger, au Burkina-Faso.

En 2007, SOTRACOM a investi plus de trois milliards de francs CFA dans une usine d'envergure internationale pour une production à grande échelle et faisant passer le capital social à dix millions de F CFA. L'unité de production produit une nouvelle marque internationale : Y'OLLAND. En plus des produits laitiers, SOTRACOM produit du jus à base de fruits locaux, de l'eau minérale plate et gazéifiée de marque O'Crystal et des emballages plastiques. Les trois chaînes de production sont : la chaîne de traitement et d'embouteillage d'eau minérale, la chaîne de production laitière et dérivés et la chaîne de la production de jus et boissons naturelles.

Une ferme industrielle d'élevage bovin sera également mise en place pour fournir à l'usine une bonne partie du lait naturel de vache, utilisé dans la production de yaourt.

**SWCM SA**, SOCIETE WEST COASTAL MARCHAND au capital social de 50.000.000 FCFA créé depuis Janvier 2005 avec 17 employés et plus de 152 ouvriers a un chiffre d'affaires annuel de 3,2 millions d'Euros en 2012 et dispose d'annexes dans la sous-région et dans le monde (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Togo, Nigeria, Inde, et États-Unis) et intervient dans l'export, l'agro-alimentaire et la production et les intrants.

SWCM est un groupe de sociétés du Bénin spécialisé dans l'exportation de produits agricoles et tropicaux tels que les noix brutes de cajou, noix de karité, gingembre séché, graines de sésame, fèves de cacao, les fruits d'ananas, de graines de coton, le soja, les haricots, les tourteaux de soja, la gomme arabique, le café, le manioc, etc.

La Société SWCM SA a pour activité principale l'exportation de la noix de cajou et des graines. Elle a aussi l'intention de mener d'ici 3 ans d'importants investissements sur fonds propres, à savoir :

- L'acquisition de 900 hectares d'un coût global de 200.000.000 FCFA.
- L'exploitation de la ferme sera répartie comme suit: 400 ha pour la plantation du cajou, 200 à 300 ha pour le maïs, le soja et les autres cultures vivrières et 100 ha pour les cultures maraichères,
- La mise en place d'une usine de nettoyage et de calibrage des graines d'une capacité de 10.000 T/an.
- L'achat d'équipements lourds.

**SWCM AGRO Trading Sarl**, filiale de SWCM SA vise l'installation d'une usine moderne de transformation de noix de cajou d'une capacité de 12.000 Tonnes par an dans la localité de Tchaourou d'un coût global de 9.000.000.000 FCFA. De nombreux emplois seront créés ainsi qu'un renforcement du tissu industriel, l'utilisation des nouvelles technologies industrielles, l'autosuffisance alimentaire à travers des augmentations substantielles des revenus et la croissance économique. Ainsi, l'investissement avec deux banques commerciales du Bénin sur les 2 ans contribuera à :



- Valoriser au Bénin la noix de cajou et la construction d'infrastructures
- Sécuriser notre système de collecte et exportations
- Augmenter la qualité des noix produites
- L'exportation du produit fini vers les pays arabes, les États-Unis et l'Union Européenne.

**SHB Bohicon SA**, filiale du groupe ICA-GIE (Bénin) est une unité industrielle de trituration de graines oléagineuses. Sa création résulte de la cession par le gouvernement béninois, en 1997, des actifs de l'Huilerie Mixte de Bohicon, antérieurement exploitée par la SONICOG (Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras). Le rachat de cette unité de production à un double objectif ; d'une part poursuivre la diversification des activités dans le secteur des oléagineux, d'autre part varier ses implantations pour mieux pénétrer les marchés et créer de nouveaux pôles d'activités en Afrique de l'Ouest.

Ses principales activités sont : la production d'huile alimentaire raffinée obtenue par la trituration des graines oléagineuses, la production de tourteaux et d'aliment de bétail. Après d'importants investissements, la SHB exploite depuis 2001 une usine moderne et performante avec une capacité de trituration de cent vingt mille (120.000) tonnes de graines pour un chiffre d'affaires de plus de 9 milliards de FCFA (13 millions d'Euros). Un investissement de 2 milliards F CFA est en cours et va accroître la capacité à 160.000 T/an et comptera plus de 500 employés.

Un investissement supplémentaire de près de 50 milliards F CFA vise l'installation d'une usine de délintage de la graine de coton, une unité de cogénération, la modernisation de l'outil de production, la diversification de nos matières premières avec l'acquisition des équipements pour la trituration du tournesol et arachides. Le chiffre d'affaires triplera et créera plus de 600 emplois directs supplémentaires.

**LES FRUITS TILLOU** est une entreprise à vocation agricole créée en 2000. Elle est spécialisée dans la culture de l'ananas. En 2003, elle a démarré l'exportation des variétés Cayenne lisse et pain de sucre vers l'Europe. De 2 tonnes exportés par semaine en 2003, l'entreprise exporte de nos jours plus de 60 tonnes par semaine.

Elle dispose également d'une unité de transformation de jus et cocktails à base d'ananas qui produit par semaine 12.000 bouteilles de 25 cl, employant près de 50 personnes, et travaille en synergie avec près de 220 petits producteurs privés.

## **Entreprises internationales**

**ACI et COMPACI** sont des initiatives privé-public de développement des chaînes de valeur cashew (noix d'acajou) et coton. Ces initiatives, actives dans plusieurs pays Africains, sont cofinancées par différentes entreprises internationales, la Fondation Bill & Melinda Gates et le gouvernement Allemand. Leur objectif est de promouvoir la production, d'améliorer la qualité et d'augmenter la transformation locale et la valeur ajoutée des produits respectifs pour finalement augmenter les revenus des paysans et l'emploi. Des activités visant l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des groupes cibles font partie intégrale des initiatives.